

Descriptif de module

Domaine : *(obligatoire)* Travail social
Filière : *(obligatoire)* Travail social
Orientation : *(facultative)* CAS Spécialisation en gestion de dettes

1. Intitulé du module 3 Travail de Certification

Code : CAS GD GE 3

Type de formation :

(Obligatoire – 1 réponse possible)

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

(Facultatif – 1 réponse possible)

Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

(Facultatif – 1 réponse possible)

Module dont l'échec peut entraîner
l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1
des directives cadres "statut des étudiants-e-s"

Type :

(Facultatif – 1 réponse possible)

Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

(Facultatif – x réponses possibles)

Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'été
 Semestre d'hiver

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement :

Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

(Obligatoire – 1 réponse possible)

Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

La réalisation d'un travail personnel approfondi atteste des capacités effectives suivantes :

- Conseiller, orienter et accompagner dans la résolution de leurs difficultés les personnes en grandes difficultés financières;
- Maîtriser des procédures juridiques et administratives pour agir à bon escient ;
- Mettre en œuvre un plan de gestion des dettes et, ou de désendettement en fonction des situations qu'ils/elles rencontrent dans leur pratique ;
- Communiquer en restituant une réflexion basée sur des arguments étayés par des faits.

5. Contenu et formes d'enseignement

Méthodologie de recherche, soutien à la recherche documentaire et à la rédaction, coaching.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Un travail écrit de réflexion en lien avec une situation professionnelle actuelle de gestion des dettes et ou d'assainissement partiel ou complet de dettes.

D'une teneur de 15 à 20 pages au maximum (titre, bibliographie et annexes en sus) articulant les apports contenus dans les modules 1 et 2, il fera l'objet d'une présentation orale publique.

Critères de validation :

Capacité à mettre en œuvre les différents outils de la méthodologie en gestion de dettes ;

Capacité à développer une réflexion critique montrant les apports et les limites des outils de la gestion de dettes dans sa pratique ;

Capacité à développer une posture réflexive mettant en évidence les dilemmes éthiques, les contraintes contextuelles rencontrées comme professionnel-le-s et les limites des personnes en grandes difficultés financières.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible
 Pas de remédiation

Remédiation à déterminer en partenariat entre l'enseignant-e concerné et la responsable du module.

8. Remarques

Le travail de certification est corrélé au module 1 (module principal). Sa réalisation est obligatoire pour l'obtention de la certification finale.

Le travail de certification est présenté oralement lors d'une journée publique ad hoc.

9. Bibliographie

-

10. Enseignant-e-s

Toutes et tous

Nom du responsable de module :

Sophie RODARI, professeure associée

Descriptif validé le 10 janvier 2019